



Zoom sur les papillomavirus humains (HPV)

6 300 cancers par an

Les papillomavirus humains sont responsables chaque année de quelques 6 300 cancers, dont le cancer du col de l'utérus. **Ils font partie des infections sexuellement transmissibles et se transmettent malgré l'usage de préservatifs.** Le plus souvent, la contamination a lieu pendant les premières années de la vie sexuelle.

En France, la vaccination contre les HPV est recommandée pour les jeunes filles à partir de 11 ans. **Près d'un tiers des cancers liés aux HPV recensés chaque année concerne les hommes.** C'est pourquoi, leur vaccination, jusqu'à l'âge de 26 ans, est désormais également recommandée, en particulier s'ils ont ou ont eu des relations sexuelles avec d'autres hommes.

La prise en charge de la MSA

Votre MSA prend en charge les vaccins obligatoires ou recommandés à hauteur de 65%. Le reste à payer peut être pris en charge par votre complémentaire santé. Si vous bénéficiez de la CMU-C, vous n'aurez pas d'avance de frais à faire.

S'informer sur les vaccins

Vous avez des questions sur les vaccins, les maladies contre lesquelles ils protègent, leur composition, etc. Rendez-vous sur le site vaccination-info-service.fr qui regorge d'informations sur la vaccination.

La MSA

Parlez-en à votre médecin traitant.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site armorique.msa.fr.